

## infos école



[1]

Le Premier ministre Jean Castex a annoncé un renforcement du protocole sanitaire dans les écoles afin de ralentir la propagation du virus.

Deux informations importantes sont à retenir :

- La limitation du brassage dans les restaurants scolaires
- La suspension des activités sportives en intérieur

Parallèlement, l'application des grands principes se poursuit également au sein des établissements :

- Respect des gestes barrières
- Port du masque pour tous à partir de 6 ans
- Lavages réguliers des mains
- Nettoyage renforcé et aération des locaux
- Limitation du brassage entre les différents groupes d'enfants définis sur les temps scolaire et périscolaire

Par ailleurs, conscients des besoins et des impératifs professionnels des parents, la municipalité maintient l'accueil des enfants aux horaires habituels (au-delà du couvre-feu fixé à 18h) au sein des accueils périscolaires.

---

**URL source :** <https://www.ville-chaumontel.fr/content/infos-ecole-0>

### Liens

[1] <https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/oip.jpg>